

**CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER**  
**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES**  
\*\*\*\*\*

Objet : **Préavis 40/2014**

**Demande de crédit supplémentaire de CHF 57'081,-- TTC au préavis 19/2012 pour le remplacement d'un tronçon d'une des deux conduites principales d'eau sous pression (ESP) route de la Gare.**

Séance : 19 février 2014

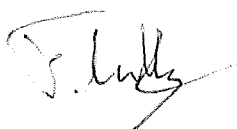
Présents : M. J. Zucchello ainsi que la Commission des Finances

La Commission des Finances s'est réunie avec la Municipalité et a discuté ce préavis s'élevant à CHF 51'081,-- TTC pour le dépassement de crédit en relation avec le remplacement d'un tronçon d'une des deux conduites principales d'eau sous pression (ESP) de la route de la Gare.

De manière générale, nous déplorons les dépassements de budget. Dans ce cas, le surcoût nous paraît explicable dû aux problèmes techniques importants liés au chantier. Nous pensons que les travaux liés au dépassement de crédit étaient vraiment nécessaires et difficilement prévisibles. De plus la complexité des travaux de raccordements explique en partie le dépassement. Les plans initiaux ne mentionnaient pas tous les tuyaux de raccordements privés ce qui a incité à travailler à des profondeurs importantes.

La Commission des Finances propose au Conseil :

- **d'accorder** à la Municipalité de Genolier un crédit complémentaire **au préavis 19/2012 de CHF 57'081,-- TTC**, pour le remplacement d'un tronçon de la conduite principale d'eau sous pression qui alimente le village à la route de la gare,
- d'accorder un crédit de CHF 57'081,-- pour ce financement
- de financer cette dernière par la trésorerie courante,
- de prévoir son amortissement par prélèvement sur le compte de réserve Eaux No 9280.3



F. Luthy  
Rapporteur



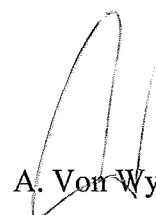
A. Darmon



P. Payne



J.-F. Vez



A. Von Wyl